



Ville de Genay

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GENAY

DEL2024/46

Date d'envoi de la convocation : 19 septembre 2024

Date d'affichage de la convocation : 19 septembre 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique dans la salle des cérémonies, le jeudi 26 septembre 2024

Présents : Mme GIRAUD, M. CHOTARD, Mme LAMY, M. ROUVIER, Mme MAGAUD, M. HELOIRE, Mme SAVIN, M. MICHAUD, M. GRANDJEAN, M. SOTHIER, Mme PIN, M. SCHWOB, M. ANDRZEJEWSKI, M. LEGAL, Mme BAILLON, M. DURAND, M. GENESTIER, Mme COHEN, M. MADER, Mme PERRIN, M. TOUZOT, Mme KLINGELSCHMITT, M. MAUGEIN.

Absents excusés ayant donné procuration : Mme Sandra LAURENT WILCYNski, pouvoir à Mme MAGAUD ; Mme MONNIER, pouvoir à M. MICHAUD ; M. FOUGERE, pouvoir à Germaine LAMY ; M. RANEBI, pouvoir à M. GRANDJEAN ; Mme PILLON, pouvoir à M. HELOIRE ; M. LECLERC, pouvoir à Mme COHEN.

Absent excusé

Nombre de membres en exercice : 29

Présents : 23

Représentés : 6

Votants : 29

Absents :

Les membres présents forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Madame PIN est désignée comme secrétaire de séance.

Modification du tableau des emplois et des effectifs,

Rapporteur : M. CHOTARD

Il est rappelé qu'aux termes de l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'Assemblée délibérante qui détermine ainsi l'effectif des emplois à temps complet et temps non complet nécessaire au fonctionnement des services

Le Conseil Municipal est ainsi régulièrement amené à approuver des modifications du tableau des effectifs, que ce soit en suppression, création ou transformation de postes. Les actes relatifs au recrutement et à la rémunération d'un agent font référence à la délibération créant l'emploi. Le tableau des effectifs plus détaillé sera présenté chaque année en annexe du Compte Administratif et prochainement Compte Financier Unique pour l'année écoulée et du budget primitif de l'année concernée.

Le tableau des effectifs est désormais assorti, dans un souci de transparence et de bonne compréhension pour le Conseil Municipal, d'un tableau des emplois (et des effectifs) qui mentionne la ventilation des effectifs par Pôles, services, catégories, cadres d'emplois et temps de travail, conformément à ce qui avait été annoncé à l'Assemblée lors de la séance du Conseil Municipal du 11 avril 2024.

Après exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **La création d'un poste de Technicien principal de 1^{ère} classe de catégorie B, à temps complet soit 35 heures hebdomadaires, pour l'emploi de Responsable du Pôle des Services Techniques. L'agent en poste a sollicité une mise en disponibilité pour convenances personnelles. Une procédure de recrutement a été lancée, il s'agit d'ouvrir la possibilité à des agents titulaires du grade de Technicien principal de 1^{ère} classe de candidater sur ce poste.**
- **La création d'un emploi de Responsable du Pôle Population, d'un emploi d'agent d'accueil et Etat Civil et d'un emploi de chargé de communication. La création de ces trois emplois s'inscrit dans le cadre d'une réorganisation du service accueil/Etat Civil et communication suite à la fin de contrat et au départ de la Responsable du Pôle Relation aux Usagers.**
 - **L'emploi de Responsable du Pôle Population, à temps complet soit 35 heures hebdomadaires, relèvera de la catégorie hiérarchique A et du cadre d'emploi des Attachés ou de la catégorie B et du cadre d'emploi des Rédacteurs.**
 - **L'emploi d'Agent d'accueil et Etat Civil, à temps complet soit 35 heures hebdomadaires, relèvera de la catégorie C et des grades du cadre d'emploi des Adjointes administratifs.**
 - **L'emploi de Chargé de communication, à temps complet soit 35 heures hebdomadaires, relèvera de la catégorie C et des grades du cadre d'emploi des Adjointes administratifs.**
- **La création d'un emploi d'Instructeur en urbanisme, à temps complet soit 35 heures hebdomadaires, qui relèvera de la catégorie B et du cadre d'emploi des Rédacteurs ou de la catégorie C et du cadre d'emploi des Adjointes administratifs. Cette création fait suite à une réorganisation du Pôle Cadre de vie.**
- **Dans le cadre des avancements de grade, au titre de l'année 2024, de créer :**
 - **Un poste d'Agent de maîtrise principal pour l'emploi de Référent périscolaire Directeur Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole à temps complet soit 35 heures hebdomadaires,**
 - **Un poste d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe pour l'emploi d'Agent technique bâtiment suite à la réussite d'un agent à l'examen professionnel d'accession à ce grade,**
 - **Un poste d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe pour l'emploi d'agent d'entretien,**
- **Dans le cadre de l'organisation du service animation pour adapter les capacités d'encadrement des activités périscolaires, de :**
 - **Créer un poste d'agent d'animation périscolaire à temps non complet de 15,50H,**
 - **Créer un poste d'agent d'animation périscolaire à temps non complet de 25,27H,**
 - **Créer un poste d'agent d'animation périscolaire à temps non complet de 29,18H,**
 - **Créer un poste d'agent d'animation périscolaire à temps non complet de 19,98H,**
- **La modification de la durée hebdomadaire d'un poste d'agent d'animation périscolaire en le diminuant de 14,75H à 13,86H,**

- **La modification de la durée hebdomadaire d'un poste d'agent d'animation périscolaire en l'augmentant de 27,5H à 27,63H,**
- **La modification de la durée hebdomadaire d'un poste d'agent d'animation périscolaire en l'augmentant de 28,75H à 30,05H,**
- **La modification de la durée hebdomadaire d'un poste d'agent d'animation périscolaire en le diminuant de 35H à 32H.**

Après avis du Comité Social Territorial en date du 20 juin 2024 :

- **Supprime un poste d'agent d'animation à temps non complet, soit 30 heures hebdomadaires, puisque ce poste a été transformé en un poste d'agent social; les missions de cet emploi relevant plus du cadre d'emploi de la filière sociale que de la filière animation,**
- **Supprime un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe correspondant à l'emploi de Responsable du Pôle Moyens Généraux suite à une promotion interne.**
- **Autorise le recrutement sur un emploi permanent d'un agent contractuel, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire,**
- **Modifie le tableau des effectifs tel que présenté ci-dessous :**



TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE DE GENAY

POLE/SERVICE	EMPLOI/ POSTE	Temps de travail hebdomadaire de l'emploi créé en heures	Catégorie hiérarchique	Cadre d'emploi	Emploi pourvu	Emploi non pourvu
Direction Générale	Directeur Général des Services (emploi fonctionnel)	35	A	DGS Communes de 2 000 à 10 000 hab	1	
Direction Générale	Directeur Général des Services (poste DGS)	35	A	Attaché	1	
Communication	Chargé de communication	35	C	Adjoint administratif		1
Jeunesse /Insertion/Solidarit é	Chargé de mission Jeunes Emploi Insertion	35	B	Rédacteur	1	
Moyens Généraux / Ressources humaines	Responsable Pôle Moyens Généraux /Ressources Humaines	35	A	Attaché	1	
Moyens Généraux /Ressources humaines	Responsable Pôle Moyens Généraux /Ressources Humaines	35	B	Rédacteur	-	1
Moyens Généraux / Ressources humaines	Assistante Ressources humaines	35	C	Adjoint administratif	1	
Moyens Généraux / Ressources humaines	Assistante administrative RH DG / Responsable agent entretien	35	C	Adjoint administratif	1	
Moyens Généraux / Entretien	Agent entretien	35	C	Adjoint technique	1	
Moyens Généraux / Entretien	Agent entretien	35	C	Adjoint technique	1	
Moyens Généraux / Entretien	Agent entretien	35	C	Adjoint technique	1	
Moyens Généraux / Entretien	Agent entretien	35	C	Adjoint technique	1	
Moyens Généraux / Entretien	Agent entretien	35	C	Adjoint technique	1	
Moyens Généraux / Entretien	Agent entretien	35	C	Adjoint technique	1	
Moyens Généraux / Entretien	Agent entretien	20	C	Adjoint technique	0,57	
Moyens Généraux / Finances Marchés publics	Responsable Finances Marchés publics	35	A	Attaché	1	
Moyens Généraux / Finances Marchés publics	Responsable Finances Marchés publics	35	C	Adjoint administratif		1
Moyens Généraux / Finances Marchés publics	Agent budgétaire et comptable	35	C	Adjoint administratif	1	
Relations à L'Usager / Communication	Responsable pôle RELUS/ Communication	35	A	Attaché	1	
Population	Responsable Pôle Population	35	A	Attaché		1

Délibération n°DEL2024/46

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 069-216902783-20240926-DEL202446-DE

POLE/SERVICE	EMPLOI/ POSTE	Temps de travail hebdomadaire de l'emploi créé en heures	Catégorie hiérarchique	Cadre d'emploi	Emploi pourvu	Emploi non pourvu
Population	Responsable Pôle Population	35	B	Rédacteur		1
Population	Agent accueil état civil	35	C	Adjoint administratif		1
Relations à L'Usager / Accueil Etat civil	Agent accueil	35	C	Adjoint administratif	1	
Relations à L'Usager / Accueil Etat civil	Agent état civil	35	C	Adjoint administratif	1	
Parcours de Vie	Responsable Pole Parcours de Vie	35	B	Animateur	1	
Parcours de Vie	Assistante administrative Guichet unique	35	C	Adjoint administratif	1	
Parcours de Vie / Animation	Coordonnateur périscolaire/Educateur sportif	35	B	ETAPS	1	
Parcours de Vie / Animation	Coordonnateur périscolaire/Educateur sportif	35	B	ETAPS	1	
Parcours de Vie / Animation	Directeur ALSH Ile au trésor	35	C	Adjoint animation	1	
Parcours de Vie / Animation	Directeur ALSH Ile au trésor	35	C	Adjoint animation	1	
Parcours de Vie / Ecole élémentaire	Professeur de musique		B	Assistant d'enseignement artistique	1	
Parcours de Vie / Animation	Référente périscolaire Directeur ALAE	35	C	Agent de maitrise	1	
Parcours de Vie / Restauration scolaire	Responsable restaurant scolaire	35	C	Adjoint technique	1	
Parcours de Vie / Restauration scolaire	Agent de restauration scolaire	35	C	Adjoint technique	1	
Parcours de Vie / Restauration scolaire	Agent de restauration scolaire	35	C	Adjoint technique	1	
Parcours de Vie / Restauration scolaire	Agent de restauration scolaire	35	C	Adjoint technique	1	
Parcours de Vie / Restauration scolaire	Agent de restauration scolaire	35	C	Adjoint technique	1	
Parcours de Vie / Restauration scolaire	Agent de restauration scolaire	35	C	Adjoint technique	1	
Parcours de Vie / Restauration scolaire	Agent de restauration scolaire	20	C	Adjoint technique	1	
Parcours de Vie / Ecole maternelle	ATSEM	35	C	ATSEM	1	
Parcours de Vie / Ecole maternelle	ATSEM	35	C	ATSEM	1	
Parcours de Vie / Ecole maternelle	ATSEM	35	C	ATSEM	1	
Parcours de Vie / Ecole maternelle	ATSEM	35	C	ATSEM	1	

POLE/SERVICE	EMPLOI/ POSTE	Temps de travail hebdomadaire de l'emploi créé en heures	Catégorie hiérarchique	Cadre d'emploi	Emploi pourvu	Emploi non pourvu
Parcours de Vie / Ecole maternelle	ATSEM	35	C	ATSEM	1	
Parcours de Vie / Ecole maternelle	ATSEM	35	C	ATSEM	1	
Parcours de Vie / Animation séniors	Agent d'animation séniors	24	C	Adjoint animation	1	
Parcours de Vie / Animation	Agent d'animation périscolaire	15,5	C	Adjoint animation	1	
Parcours de Vie / Animation	Agent d'animation périscolaire	25,27	C	Adjoint animation	1	
Parcours de Vie / Animation	Agent d'animation périscolaire	29,18	C	Adjoint animation	1	
Parcours de Vie / Animation	Agent d'animation périscolaire	19,98	C	Adjoint animation	1	
Parcours de Vie / Animation	Agent d'animation périscolaire	27,63	C	Adjoint animation	1	
Parcours de Vie / Animation	Agent d'animation périscolaire	35	C	Adjoint animation	1	
Parcours de Vie / Animation	Agent d'animation périscolaire	35	C	Adjoint animation		1
Parcours de Vie / Animation	Agent d'animation périscolaire	35	C	Adjoint animation	1	
Parcours de Vie / Animation	Agent d'animation périscolaire	35	C	Adjoint animation	1	
Parcours de Vie / Animation	Agent d'animation périscolaire	30,7	C	Adjoint animation	1	
Parcours de Vie / Animation	Agent d'animation périscolaire	13,86	C	Adjoint animation	1	
Parcours de Vie / Animation	Agent d'animation périscolaire	12	C	Adjoint animation		1
Parcours de Vie / Animation	Agent d'animation périscolaire	35	C	Adjoint animation	1	
Parcours de Vie / Animation	Agent d'animation périscolaire	35	C	Adjoint animation	1	
Parcours de Vie / Animation	Agent d'animation périscolaire	35	C	Adjoint animation		1
Parcours de Vie / Animation	Agent d'animation périscolaire	35	C	Adjoint animation		1
Parcours de Vie / Animation	Agent d'animation périscolaire	24,86	C	Adjoint animation		1
Parcours de Vie / Animation	Agent d'animation périscolaire	35	C	Adjoint animation	1	
Parcours de Vie / Animation	Agent d'animation périscolaire	35	C	Adjoint animation	1	
Parcours de Vie / Animation	Agent d'animation périscolaire	35	C	Adjoint animation	1	
Parcours de Vie / Animation	Agent d'animation périscolaire	35	C	Adjoint animation	1	
Parcours de Vie / Animation	Agent d'animation périscolaire	18,5	C	Adjoint animation		1
Parcours de Vie / Animation	Agent d'animation périscolaire	35	C	Adjoint animation		1
Parcours de Vie / Animation	Agent d'animation périscolaire	35	C	Adjoint animation		1

POLE/SERVICE	EMPLOI/ POSTE	Temps de travail hebdomadaire de l'emploi créé en heures	Catégorie hiérarchique	Cadre d'emploi	Emploi pourvu	Emploi non pourvu
Parcours de Vie / Animation	Agent d'animation périscolaire	35	C	Adjoint animation		1
Parcours de Vie / Animation	Agent d'animation périscolaire	35	C	Adjoint animation	1	
Parcours de Vie / Animation	Agent d'animation périscolaire	32	C	Adjoint animation	1	
Parcours de Vie / Animation	Agent d'animation périscolaire	30,05	C	Adjoint animation	1	
Services Techniques	Responsable Pôle technique	35	B	Technicien	1	
Services Techniques	Responsable Pôle technique	35	B	Technicien		1
Services Techniques	Assistante administrative ST	35	C	Adjoint administratif	1	
Services Techniques / Bâtiments logistique	Responsable Bâtiment logistique	35	C	Agent de maitrise	1	
Services Techniques / Bâtiments logistique	Agent technique bâtiment	35	C	Adjoint technique	1	
Services Techniques / Bâtiments logistique	Agent technique bâtiment	35	C	Adjoint technique	1	
Services Techniques / Bâtiments logistique	Agent technique bâtiment	35	C	Adjoint technique	1	
Services Techniques / Espaces verts	Responsable espaces verts	35	C	Agent de maitrise	1	
Services Techniques / Espaces verts	Agent des espaces verts	35	C	Adjoint technique	1	
Services Techniques / Espaces verts	Agent des espaces verts	35	C	Adjoint technique	1	
Services Techniques / Espaces verts	Agent des espaces verts	35	C	Adjoint technique		1
Cadre de Vie	Responsable cadre de vie	35	B	Rédacteur	1	
Cadre de Vie	Instructeur ADS	35	C	Adjoint administratif		1
Cadre de Vie	Assistante administrative ADS	35	C	Adjoint administratif	1	
Social	Responsable Pôle social	35	A	Attaché	1	
Social	Agent administratif	35	C	Adjoint administratif		1
Social	Adjoint animation	30	C	Agent animation	-	1

POLE/SERVICE	EMPLOI/ POSTE	Temps de travail hebdomadaire de l'emploi créé en heures	Catégorie hiérarchique	Cadre d'emploi	Emploi pourvu	Emploi non pourvu
Social	Agent social	30	C	Agent social	1	
Culture / Médiathèque	Responsable Médiathèque	35	B	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	1	
Culture / Médiathèque	Agent de médiathèque	35	C	Adjoint du patrimoine	1	
Culture / Médiathèque	Agent de médiathèque	35	C	Adjoint administratif	1	
Culture	Chargé de développement culturel	35	B	Animateur	1	
Culture	Chargé de développement culturel	35	C	Adjoint animation		1
Police municipale	Responsable Police municipale	35	C	Agent de police municipale	1	
Police municipale	Agent de police	35	C	Agent de police municipale	1	
Police municipale	Agent de police	35	C	Agent de police municipale	1	
Police municipale	Agent de police	35	C	Agent de police municipale		1
	TOTAUX				78,57	19

ETAT DES NON TITULAIRES SUR EMPLOI NON PERMANENT AU 18/09/2024

Référence statutaire	Nature des fonctions	Catégorie	Nature contrat	Durée de travail	Effectif s
article L.6211-1 Code du travail loi n° 92-675 du 17 juillet 1992	Chargé de communication		Contrat apprentissage	35h	0
article L.6211-1 Code du travail loi n° 92-675 du 17 juillet 1992	Animateur BPJEPS		Contrat apprentissage	35h	1
article L.6211-1 Code du travail loi n° 92-675 du 17 juillet 1992	Conseiller eco soc fam		Contrat apprentissage	35h	0
article L.6211-1 Code du travail loi n° 92-675 du 17 juillet 1992	Agent des espaces verts		Contrat apprentissage	35h	0
article L.6211-1 Code du travail loi n° 92-675 du 17 juillet 1993	ATSEM		Contrat apprentissage	35h	1
	Agent de médiathèque		PEC	20H	1
	Agent animation		Contrat engagement éducatif	48H	6
article L332-23 Code général de la Fonction Publique	Agent technique	C	Saisonnier/Occasionnel	35h	1
	TOTAL				10



VOTE	Pour	24	
	Abstention	1	Mme KLINGELSCMITT
	Contre	4	Mme COHEN, Mme PERRIN, M. MADER, M. LECLERC
<i>Adopté à la majorité</i>			

La Secrétaire, Nadine PIN

Acte certifié exécutoire après
- transmission en Préfecture le 27 septembre 2024
- publication sur le site internet de la Ville le 27 septembre 2024

**Pour Extrait Conforme,
Le Maire, Valérie GIRAUD**



Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 069-216902783-20240926-DEL202446-DE